

COL DU BÉAL

Huit confréries réunies au col du Béal



TERROIR. Les confréries ont partagé un repas à L'Auberge du Béal à base de myrtilles et de produits du terroir.

La confrérie de la myrtille forézienne a convié sept autres confréries, samedi 10 octobre, au col du Béal, à l'occasion de neuf nouvelles intronisations,

Cette confrérie est née officiellement le 26 mars 2001, sous l'impulsion d'Alain Denis qui avait lancé l'idée dès 1985. Aujourd'hui, il est toujours le maître de cette institution qui a intronisé 130

Les neuf membres intronisés

Les intronisés sont Michel Lavergne et Jean-Louis Pignot, respectivement président et secrétaire de l'union des confréries d'Auvergne, Henri Ollier de la confrérie de la rapée de pommes de terre de Craponne, Pierre Poix, chevalier du boudin de Boën-sur-Lignon, Didier Mayet de la confrérie des compagnons des tirs-bouchons de Saint-Rémy-sur-Durolles, Suzanne Seychal, compagnon de la fourme de Montbrison, Michel Drutel de la compairie du Gai barrelet, Paulette Vettorato de la confrérie des gourmandins des fromages d'Auvergne et François Groisne de la confrérie des croqueurs de pommes d'Auvergne.

personnes en 14 ans. Sa particularité est de compter autant de membres côté Forez que côté Auvergne. La frontière entre Loire et Puy-de-Dôme se situe à 1.545 mètres d'altitude, au niveau du rocher du père Mayou.

L'apéritif officiel de la confrérie porte son nom : le nectar du père Mayou, dégusté dans des verres en terre cuite. ■